

In memoriam

**Marcel MEUNIER**

Ingénieur Arts et Métiers

Aix 1909

**Commandeur de la Légion d'Honneur,**

**Grand-Officier de l'Ordre national du Mérite,**

**Président d'Honneur de l'Union des Industries métallurgiques et minières,**

**Ancien Vice-Président du C.N.P.F.**

*Décédé le 23 novembre 1971.*

*Il nous a semblé que, dans ce numéro où la Mécanique est particulièrement mise à l'honneur, la meilleure façon de rendre hommage à un éminent Gadzarts qui a consacré une grande partie de sa carrière au service de ce vaste secteur de notre industrie, était de reproduire les lignes que lui a consacrées le Président HUVELIN dans la Revue du C.N.P.F.*

Marcel MEUNIER s'est éteint le 23 novembre, après une courte maladie.

Il était né le 26 janvier 1893 à Bourgoin (Isère).

Ingénieur Arts et Métiers, il était très attaché à la formation qu'il y avait reçue.

Jeté très jeune dans la mêlée de la Grande Guerre, fantassin puis officier de chars, plusieurs citations et la Légion d'honneur reconnurent son courage de soldat et son autorité de chef, qualités qu'il devait épanouir dans sa vie professionnelle, inséparable pour lui du service de son pays.

Président de la Compagnie générale des Ascenseurs et Établissements L. Hamm réunis, il se passionna très vite pour les problèmes généraux de sa profession, impatient de faire bénéficier les organisations patronales de sa profonde compréhension des hommes et des réalités concrètes de l'entreprise.

Sa très forte personnalité imposa ce patron de petite entreprise, d'abord comme président du Syndicat des industries téléphoniques, puis comme successeur d'Auguste Detœuf à la présidence du Syndicat général de la construction électrique. Peu après, il devenait président du Conseil de la transformation des métaux et, à ce titre, président de l'Union des industries métallurgiques et minières, en alternance avec M. Roland Labbé, de 1945 à 1967.

Dès la création du C.N.P.F., en 1946, il en fut vice-président en charge des questions sociales. A ce titre, il fut l'artisan d'une normalisation progressive des relations sociales qu'il conçut à partir de l'organisation d'un dialogue concret et constructif permettant de répondre aux problèmes quotidiens des salariés sans sacrifier l'efficacité de l'entreprise, source de toute amélioration du niveau de vie. Dès 1947, pour porter remède au sort des cadres retraités victimes de l'inflation galopante, il négociait et signait l'accord du 14 mars 1947 créant l'A.G.I.R.C. Aussitôt que la loi du 11 février 1950 eut été promulguée, il incita toutes les professions à négocier des conventions collectives qui, en peu d'années, apportèrent de nouvelles garanties sociales à la quasi-totalité des salariés du secteur privé. Un peu plus tard, il bâtit l'accord sur les retraites des salariés créant l'U.N.I.R.S., le 15 mai 1957. L'année suivante, au moment où l'ouverture du Marché commun risquait d'apporter des bouleversements dans les structures industrielles et dans l'emploi, il entreprenait une négociation exemplaire par son opportunité comme par l'économie des moyens mis en jeu au regard des garanties offertes aux salariés : le régime d'allocations de chômage total (UNEDIC) était créé le 31 décembre 1958, veille de la mise en application du Traité de Rome. Dix ans plus tard, enfin, l'accord du 21 février 1968 organisait l'indemnisation du chômage partiel.

Marcel MEUNIER avait résumé en ces termes son action toujours inspirée par un souci permanent du concret et du possible : « Aucune législation ne vaut les accords librement discutés et conclus entre les organisations patronales et ouvrières qui abordent les problèmes avec bonne foi et le désir de créer une situation sociale meilleure. »

Dans cette ligne, il avait su prendre des initiatives hardies en remettant à une gestion paritaire les fonds importants des régimes de retraite des salariés, puis ceux des ASSEDIC et de l'UNEDIC. Ce paritarisme, sans précédent ni équivalent dans le monde, fut une réussite parce que Marcel MEUNIER connaissait les hommes et savait sur quelles bases la confiance pouvait s'établir et que lui-même forçait le respect des autres, même s'ils pouvaient apparaître comme ses adversaires.

Au sein de l'équipe de tête du C.N.P.F. avec Georges Villiers, Pierre Ricard, Emmanuel Mayolle, il fut celui sur lequel on peut toujours s'appuyer, quelles que soient les difficultés, et aucun d'entre nous n'a oublié qu'elles ne furent pas ménagées à cette équipe, ni ce que lui nous devons.

J'ai moi-même bénéficié de l'appui sans défaut

de Marcel MEUNIER et puis en témoigner, comme le président Ceyrac qu'il avait su former à sa succession, lui permettant de prendre, presque sans transition, l'autorité qui est aujourd'hui la sienne. Peu d'hommes ont eu, autant que Marcel MEUNIER, le souci de faire partager leurs connaissances et leur expérience des hommes à ceux qui les entouraient et lui en demeurent profondément reconnaissants.

Au Conseil économique, il allait jusqu'au bout des débats les plus difficiles; mais il avait gagné l'estime de tous ses interlocuteurs qui appréciaient sa franchise, la force de son argumentation, la fermeté des principes qu'il défendait.

Nous gardons tous le souvenir vivant de ses propos bourrus, de ses coups de boutoir, mais aussi de ses qualités de cœur, qui faisaient de lui un ami solide.

Paul HUVELIN.

## Nouvel appel pour le Congrès de Lille

Le Congrès national des ingénieurs, placé sous le thème général de « L'ingénieur, constructeur et protecteur du monde de demain » va, comme prévu, s'ouvrir à Lille, du 12 au 14 octobre prochain.

Les sujets qui seront débattus sont actuellement étudiés par les commissions spéciales créées dans cinq unions régionales « pilotes », en collaboration avec les autres unions et avec l'aide des commissions permanentes du C.N.I.F., des associations d'école, sociétés scientifiques, sections des I.C.F. qui ont délégué des représentants ou des correspondants actifs.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Je souhaite donc que toutes les associations qui n'auraient pas encore pris position sur les sujets étudiés le fassent rapidement et adressent aux unions pilotes intéressées leurs opinions ou avis sur les sujets de leur choix.

Ainsi que le disait le président POHER en 1968 lors des Journées nationales d'études du C.N.I.F. : « Le monde politique de demain ne verra pas triompher les bavards mais les hommes réalistes et réfléchis qui auront un message d'espérance à transmettre à leurs concitoyens, car ceux-ci auront tendance à s'interroger chaque jour davantage sur la place et le rôle de l'homme dans la société future. »

Je pense comme lui que cette mission revient particulièrement à l'ingénieur et que c'est à lui de « créer une civilisation équilibrée où l'humanisme contrôle la technique, où l'homme évite le danger d'un progrès matériel sans frein qui en ferait un robot ».

Le travail que le C.N.I.F. a accompli depuis sa création est important. Sous la haute autorité de ses présidents successifs : LANGE, EPRON, LOUIS et BRUNHES, il a soutenu les intérêts généraux des ingénieurs et gagné des batailles. Il nous faut en gagner d'autres : l'évolution rapide du monde moderne pose chaque jour davantage de problèmes auxquels nous devons apporter des solutions.

Après Toulouse en 1961, Bordeaux en 1965, Paris en 1968, le Congrès de Lille, décidé par le président Julien BRUNHES et mis en chantier par lui, se doit d'affirmer

massivement et clairement la position du « corps social » que nous constituons sur les importants sujets qu'il s'est fixés :

- l'Ingénieur et sa formation initiale et permanente,
- l'Ingénieur et l'information technique et générale,
- l'Ingénieur et l'Entreprise,
- l'Ingénieur dans la cité et la région,
- l'Ingénieur et l'Environnement,
- l'Ingénieur et ses Organisations nationales et internationales.

Mais il doit aussi, à la faveur de ses travaux, continuer de creuser le sillon si largement ouvert au cours des précédentes années, et répondre aux vœux exprimés à Toulouse puis confirmés à Bordeaux : « il faut que les études soient poursuivies sans relâche dans de grandes rencontres et qu'en tous instants des synthèses puissent être diffusées à l'extérieur, pour que les ingénieurs puissent parler des ingénieurs et de leur rôle avec compétence et autorité. »

Cette compétence et cette autorité nous ont valu l'audience et la confiance des Pouvoirs Publics. Devant les problèmes nouveaux que nous aurons à aborder en traitant les sujets choisis — notamment l'Ingénieur et l'Environnement, l'Ingénieur et la Cité, l'Ingénieur et l'Entreprise — nous aurons à montrer que nous sommes disposés à le faire, non seulement en hommes réfléchis et objectifs, mais encore avec le souci de tout mettre en œuvre pour promouvoir le respect de la dignité des hommes et contribuer à leur épanouissement.

Je lance un appel pressant à tous les ingénieurs pour qu'ils viennent nombreux au Congrès de Lille affirmer avec foi l'intérêt qu'ils portent à leur rôle dans le développement économique et social du pays.

Marcel MOUTON,  
Président du C.N.I.F.